CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E111274** **VALABLE JUSQU'AU** **27/06/2027**

ÉDITÉ LE 26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004

Raison sociale : TY'DOUR

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

ZAC DU PARC
LE ROND POINT
56190 MUZILLAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 2004B00221

Siret : 453 107 757 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5420075

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 233573720006

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 233573720006

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 97 41 61 49 **Fax :**

Portable : 06 81 52 98 15

Responsabilité légale :
LE BEL PIERRE GÉRANT

Site Internet : http://www.tydour.bzh/

E-mail : contact@tydour.bzh

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 816 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	6	11/06/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		10/07/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 08:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E111274** **VALABLE JUSQU'AU** **27/06/2027**

ÉDITÉ LE **26/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004
Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 2004B00221

Siret : **453 107 757** **00016**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 5420075

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 233573720006

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 233573720006

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **TY'DOUR**

ZAC DU PARC
LE ROND POINT
56190 MUZILLAC

Téléphone : 02 97 41 61 49 **Fax :**
Portable : 06 81 52 98 15

Site Internet : http://www.tydour.bzh/
E-mail : contact@tydour.bzh

Responsabilité légale :
LE BEL PIERRE GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	11/06/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/05/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	10/07/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 08:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.